



Communiqué de presse
Béthune, le 21 novembre 2018



Signature d'une convention internationale sur la Lys mitoyenne : VNF engagera les travaux en 2019

VNF se félicite de la signature le 19 novembre à Bruxelles de la signature d'une convention internationale entre la Région Wallonie, la Région Flandre et la France pour l'aménagement de la Lys mitoyenne entre Deulémont en France et Menin en Belgique.

Cette convention a pour objectif la mise au gabarit européen de cette voie d'eau. Cette signature marque une étape importante pour l'évolution du réseau fluvial européen, avancée rendu possible grâce aux collaborations mises en œuvre par les 3 gestionnaires de réseau concernés : Voies navigables de France (VNF- France), De Vlaamse Waterweg (DVW- Flandre) et le Service public de Wallonie (SPW-Wallonie).

LA LYS MITOYENNE, MAILLON DE LA LIAISON SEINE-ESCAUT

La Lys mitoyenne entre Deulémont et Menin est une rivière navigable transfrontalière d'un linéaire d'environ 19 km dimensionnée aujourd'hui pour la circulation des bateaux de classe IV (1 350 t). **Elle constitue un des maillons de la liaison européenne à grand gabarit Seine-Escaut**, qui comprend 1 100 km de voies navigables entre le bassin de la Seine (ports du Havre, de Rouen et de Paris) et le réseau fluvial de l'Europe du Nord (ports de Dunkerque, Anvers, Rotterdam...). Le projet de canal Seine Nord Europe est le maillon central de la liaison Seine-Escaut.

Au travers de cette convention, les 3 gestionnaires de réseau - maîtres d'ouvrages en charge de la réalisation des travaux, de l'entretien et de l'exploitation de cette voie d'eau - se sont engagés à réaliser les travaux nécessaires afin d'assurer le passage de bateaux à gabarit Va (1500 à 3000 T) et Vb (4400T).

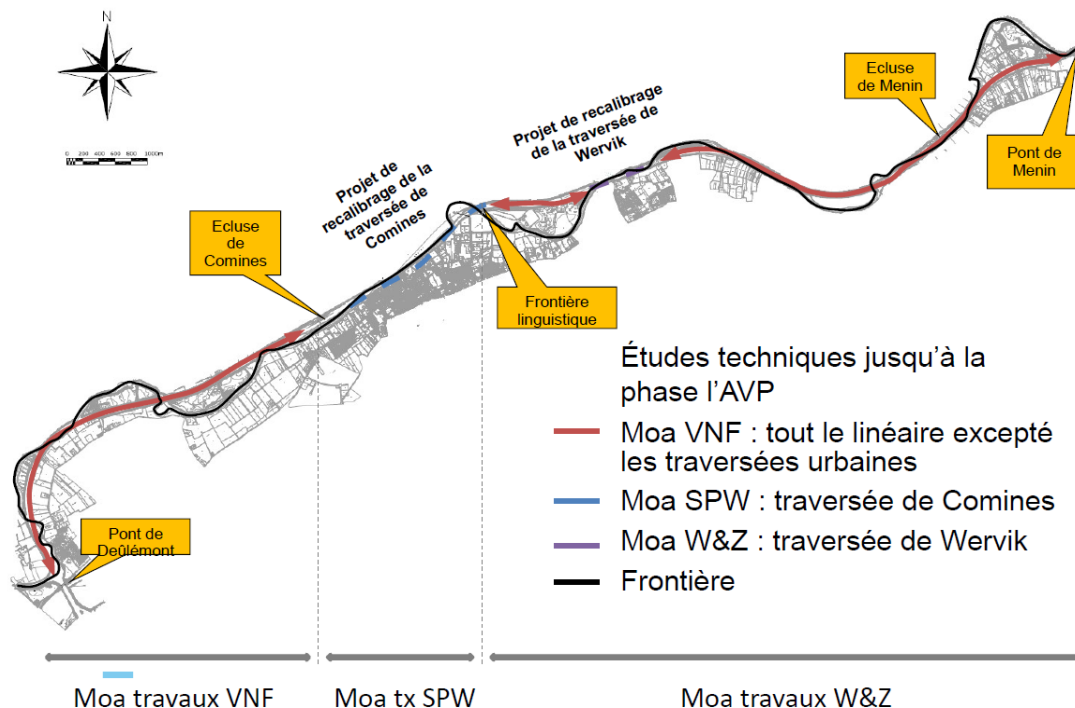


L'objet de la convention est d'augmenter le gabarit de cette rivière pour permettre le passage, à terme, de bateaux de gabarit de classe Vb du réseau Seine-Escaut, ainsi que le passage en double sens des convois Va et en alternat des convois Vb.

MODALITES DE REALISATION DES TRAVAUX

La convention prévoit des travaux d'approfondissement et d'élargissement de la Lys ainsi que différentes mesures environnementales d'accompagnement. Sur la totalité du linéaire, environ 1,32 millions m³ de matériaux seront extraits (dont environ 0,2 millions m³ de sédiments) et un linéaire d'environ 19 km de berges sera reconstitué (enrochements, gabions, palplanches, palplanches sous eau).

Une attention particulière a été apportée pour limiter au maximum les impacts aussi bien en termes d'emprises foncières que sur la biodiversité et la qualité des eaux. Une passe à poissons sera également aménagée.



La maîtrise d'ouvrage des travaux transfrontaliers est répartie en trois sections :

- section 1 : de Deûlémont à l'écluse de Comines sous maîtrise d'ouvrage française (VNF).
- section 2 : de l'écluse de Comines à la frontière Wallonie/Flandre sous maîtrise d'ouvrage wallonne (SPW).
- section 3 : de la frontière Wallonie/Flandre au pont de Menin sous maîtrise d'ouvrage flamande (DVW).

La coordination entre les trois maîtres d'ouvrage est assurée dans le cadre d'un partenariat engagé depuis plusieurs années. Ce partenariat comprend également les travaux de remise en navigation du canal entre Condé sur l'Escaut et Pommeroeul, actuellement en cours.

Calendrier des travaux sur la Lys mitoyenne

- L'enquête publique en France s'est achevée le 15 novembre 2018. Les travaux débuteront en France mi-2019.

- Les travaux sur la traversée de Wervik, qui s'achèveront fin 2019, clôtureront un programme engagé depuis plusieurs années par la Flandre,
- Les travaux en Wallonie débuteront début 2019,

L'ensemble du recalibrage de la Lys mitoyenne sera achevé en 2025.

Le montant total des travaux est de 140 millions € TTC. L'opération est financée par l'Union européenne à hauteur de 40% HT dans le cadre des programmes multi-annuels RTE-T 2007-2013 et MIE 2014-2020. **Sur sa section française, son financement devrait être assuré conjointement par VNF, à hauteur de 6 M€, et la région des Hauts de France dans le cadre des CPER 2007-2013 et 2015-2020.**



À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Fort de 4 300 personnels mobilisés au service du fluvial, Voies navigables de France entretient, exploite et développe le plus grand réseau européen de voies navigables : 6 700km de fleuves, canaux et rivières canalisées, 4 000 ouvrages d'art (écluses, barrages, pont-canaux,...) et 40 000 hectares de domaine public fluvial.

Au travers de ses missions, l'établissement répond à trois attentes sociétales majeures :

- Il crée les conditions du développement du transport de fret ;
- Il concourt à l'aménagement du territoire et au développement touristique ;
- Il assure la gestion hydraulique en garantissant la sécurité des ouvrages et les différents usages de l'eau et en luttant contre les inondations et le stress hydrique. Il favorise également le développement de l'hydroélectricité et préserve la biodiversité.

www.vnf.fr  **VNF - Voies navigables de France**  **VNF_officiel**

Contacts presse

Voies navigables de France
Direction de la Communication
Claire Dupont
T. 06.82.68.36.58
claire.dupont@vnf.fr

Agence Confluence

Laure Curien
T. 01 40 07 98 27
laure.curien@confluence.fr